



150
ANS

de bilinguisme législatif et judiciaire :
regard historique, réalité contemporaine
et perspectives d'avenir



Sous la présidence de
l'honorable juge Michel Bastarache



LE 5 MARS 2017 | DE 8 H 30 À 17 H
ÉDIFICE SIR-JOHN-A.-MACDONALD
144, WELLINGTON
OTTAWA (ONTARIO)



PROGRAMME

PROGRAMME :

8 h 30 à 9 h 30

Inscription et petit-déjeuner continental

9 h 30 à 9 h 45

Pour ou contre l'article 133 de l'ANNB, 1867 : petite histoire des débats des pères de la Confédération

9 h 45 à 10 h

Mot de bienvenue : L'honorable Michel Bastarache

Ouverture de la conférence: (à confirmer)

10 h à 11 h

Chemin parcouru depuis 150 ans : gains et embûches dans la mise en œuvre du bilinguisme législatif

Présidente : L'honorable Nicole Duval Hesler, Juge en chef, Cour d'appel du Québec

1. *L'accès aux lois bilingues : accès réel ou mesure d'accommodement?* – M^e Karine McLaren, directrice, Centre de traduction et de terminologie juridiques de l'Université de Moncton
2. *L'article 133 au Québec : incidence sur l'évolution du droit québécois et canadien* – M^e Doug Mitchell, Irving Mitchell Kalichman
3. *Expérience du Nunavut dans la rédaction de lois multilingues : vers de nouvelles frontières* – M^e Stéphane Cloutier, Directeur aux langues officielles, Gouvernement du Nunavut

11 h à 11 h 15

Pause

11 h 15 à 12 h 15

Chemin parcouru depuis 150 ans : gains, embûches et initiatives prometteuses dans la mise en œuvre du bilinguisme judiciaire

Président : L'honorable Glenn D. Joyal, Juge en chef, Cour du Banc de la Reine du Manitoba

1. *Mise en contexte : de 1867 à aujourd'hui* – L'honorable Paul Rouleau, Cour d'appel de l'Ontario
2. *Nouveau processus de nomination des juges des cours supérieures, Version 2.0* – à confirmer
3. « *KORTOJURA* », *une méthode prometteuse pour passer d'une langue officielle à l'autre* – l'honorable juge Yvette Finn, Cour provinciale du Nouveau-Brunswick

12 h 15 à 13 h 15

Déjeuner

13 h 15 à 13 h 45

Conférencière : La très honorable Beverley McLachlin, C.P., juge en chef du Canada

14 h à 15 h 15

Améliorer l'accès à la justice dans les deux langues officielles : un travail collectif

Présidente : L'honorable Julie A. Thorburn, Cour supérieure de Justice de l'Ontario

1. *Pour un accès fluide à la justice en français : projet pilote au palais de justice d'Ottawa* – M^e Danielle Manton, directrice de l'administration des tribunaux, ministère du Procureur général de l'Ontario
2. *Élargir le bassin d'avocats bilingues : une responsabilité partagée* – M^e Renald Rémillard, directeur général, Fédération des associations de juristes d'expression française de common law inc.
3. *Représenter les justiciables en anglais au Québec : mythes et réalités* – M^e Michael N. Bergman, Bergman & Assoc.
4. *Aux lendemains de l'affaire Caron : lumière au bout du tunnel pour la communauté franco-albertaine?* – Jean Johnson, président, l'Association canadienne-française de l'Alberta

15 h 15 à 15 h 30

Pause

15 h 30 à 16 h 30

Discussion informelle des participants du concours Laskin 2017, animée par M^e François Boileau, commissaire aux services en français de l'Ontario

16 h 30 à 17 h

Discours de clôture : L'honorable Michel Bastarache

17 h à 19 h

Réception

Présentation des directeurs des observatoires sur les droits linguistiques par Katherine d'Entremont, commissaire aux langues officielles du Nouveau-Brunswick

1. *Observatoire international des droits linguistiques* – M^e Michel Doucet, directeur
2. *Observatoire national en matière de droits linguistiques* – Stéphane Beaulac et M^e Frédéric Bérard, directeurs



CONFÉRENCE ORGANISÉE PAR :

le Commissariat aux langues officielles, le concours Laskin
et la Fédération des associations de juristes d'expression française de common law inc.



MEMBRES DU COMITÉ DIRECTEUR :

L'honorable juge Michel Bastarache

M^e Ronald Caza, CazaSaikaley

Rénald Rémillard, directeur, Fédération des Associations
des juristes d'expression française de common law inc.
(FAJEF)

Alexandra Waite, Directrice générale adjointe, Association
des Juristes d'expression française de l'Ontario

Louise Hurteau, avocate des affaires francophones,
Barreau du Haut-Canada

Doris Larrivée, directrice générale, Barreau de Montréal

François Larocque, vice-doyen et professeur agrégé,
Section de common law de la Faculté de droit de
l'Université d'Ottawa

Pierre Thibault, doyen adjoint et secrétaire, Section de
droit civil de la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa

Gerald Heckman, professeur agrégé, Faculté de droit
de l'Université du Manitoba

Fernand de Varennes, doyen, Faculté de droit de
l'Université de Moncton

Pascale Giguère, avocate générale, Commissariat aux
langues officielles

Johane Tremblay, avocate conseil, Commissariat aux
langues officielles



CETTE CONFÉRENCE EST RENDUE POSSIBLE GRÂCE À LA CONTRIBUTION FINANCIÈRE DU :

Ministère de la Justice du Canada au moyen du Fonds d'appui d'accès à la justice dans les
deux langues officielles du Canada, une initiative de la *Feuille de route pour les langues officielles
du Canada, 2013 - 2018 : éducation, immigration, communautés.*

Centre canadien de français juridique

Commissariat aux services en français de l'Ontario



Ministère de la Justice
Canada

Department of Justice
Canada



Centre canadien de
français juridique inc.

Commissariat aux
services en français
de l'Ontario



Office of the
French Language Services
Commissioner of Ontario

INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE

LES PLACES SONT LIMITÉES!

Les inscriptions seront allouées sur la base de premier arrivé, premier servi.

Frais d'inscription :

aucun frais

Le petit-déjeuner continental et le déjeuner sont offerts gracieusement.

Des services d'interprétation seront disponibles.

Reconnaissance d'heures de formation :

Le programme est reconnu par le Barreau du Haut-Canada pour les fins des heures de formation professionnelle.

Hébergement :

POUR LES PARTICIPANTS À LA CONFÉRENCE :

Pour les participants venant de l'extérieur d'Ottawa, un bloc de chambres a été réservé au nom du Commissariat aux langues officielles à l'**hôtel Delta Ottawa City Centre**, et ce, jusqu'au **2 février 2017**. Les réservations sont aux frais des participants.

Réservez votre chambre

Puisque plusieurs hôtels affichent déjà complet en raison des activités du 150^e anniversaire de la Confédération, **nous vous encourageons à faire vos réservations le plus tôt possible.**

POUR LES ÉTUDIANTS INSCRITS AU CONCOURS DE PLAIDOIRIE LASKIN :

Pour les étudiants inscrits au concours Laskin venant de l'extérieur d'Ottawa, un bloc de chambres a été réservé au nom du Centre Canadien de français juridique à l'**hôtel Delta Ottawa City Centre**, et ce, jusqu'au **5 février 2017**.

Réservez votre chambre

INSCRIPTION

Pour vous inscrire, veuillez remplir le formulaire d'inscription et le transmettre de l'une des façons suivantes :

Par courriel : conference150-150conference@clo-ocol.gc.ca

Par télécopieur : 819-420-4837

Par courrier : 30, rue Victoria, 6^e étage, Gatineau (Québec) K1A 0T8

Pour toute information, prière de contacter Gilda Barillec, au 819-420-4823.